



Arrêt de travail chômage partiel et jours de carence

Par stephduv

bonjour. je suis actuellement en chômage partiel. je travaille mais je souhaite savoir si dans le cas d'un arrêt de travail pour maladie (hors covid 19) est ce que j'aurais quand même les 3 jours de carence ??
en vous remerciant par avance de votre réponse.